



30^{ème} CONGRÈS STATUTAIRE DE L'UNION DEPARTEMENTALE

Marseille, le 22 mars 2018

RESOLUTION GENERALE

Le 30^{ème} Congrès de l'Union Départementale des syndicats cgt-FORCE OUVRIÈRE des Bouches-du-Rhône, réuni à Marseille le 22 mars 2018, se tient dans un moment particulier de notre histoire. Il y a 70 ans, nos anciens ont créé la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE dont le journal s'appelait **Résistance Ouvrière**. L'actualité leur donne raison.

Plus que jamais, nous réaffirmons notre adhésion aux principes définis par la Charte d'Amiens de 1906 qui constitue le socle fondamental du syndicalisme libre et indépendant, dont le seul but est de défendre les intérêts matériels et moraux des salariés, qu'ils soient actifs, chômeurs ou retraités. Le Congrès rappelle son attachement indéfectible aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, seules à même de garantir la démocratie et la paix.

Gagner la représentativité pour résister

Le Congrès alerte tous les salariés, les chômeurs et les retraités de la volonté du gouvernement, dans la continuité des précédents, à vouloir affaiblir, voire remettre en cause, l'existence même des organisations syndicales, et de la nôtre en particulier.

Le Congrès affirme que nous ne pouvons résister que si tous les syndicats FO du département gagnent la bataille de la représentativité. Depuis la loi scélérate GOUVERNEMENT-CFDT-CGT-MEDEF de 2008, dont nous exigeons toujours l'abrogation, nous devons être plus forts. Toute l'organisation FO doit se battre pour gagner la représentativité, cela suppose de renforcer nos implantations et d'en conquérir de nouvelles.

Plus forts, nous pourrions jouer notre rôle de défense des droits individuels et collectifs des salariés ; pour cela, la Confédération doit mettre en œuvre tous les moyens pour assurer ce développement, dans le respect du fédéralisme et de l'interprofessionnel.

Liberté syndicale

Le Congrès exige le rétablissement dans le code du travail de la libre désignation des délégués syndicaux, la liberté de revendiquer, de négocier, de contracter, qui sont les principes fondamentaux du syndicalisme réformiste que nous incarnons.

Le Congrès rappelle que sans la liberté syndicale, il n'y a plus de progrès social ; les actifs, chômeurs, retraités et, plus largement, l'ensemble de la population, ont pu le

vérifier à leurs dépens. Ce gouvernement, dans la continuité des précédents, mais avec une violence inégalée, détruit encore des pans entiers de ce qui reste du Code du travail, des statuts, des conventions collectives et de la protection sociale. Dans la suite des ANI, des lois MACRON, REBSAMEN et EL KHOMRI, les ordonnances Loi « Travail » XXL, imposées par ce gouvernement, sont une offensive généralisée contre la liberté et l'indépendance syndicale, au seul profit des actionnaires et de la Finance.

Toutes ces destructions des droits des salariés n'ont rien amené en matière de création d'emploi, de développement de l'industrie et des services, etc...Le Congrès revendique le rétablissement du Code du Travail, seul protecteur des droits des salariés et le maintien des délégués du personnel, des élus CE et CHSCT, contre la mise en place du Comité Social Economique, dont le seul but est d'empêcher la revendication et réduire les droits et les moyens des organisations syndicales.

Le Congrès exige l'abrogation de toutes les lois antisociales qui paupérisent tous les salariés, les chômeurs et les retraités et qui fragilisent la République. Comme l'a toujours affirmé notre Confédération : ces lois sont socialement injustes, économiquement inefficaces et dangereuses démocratiquement. Le taux d'abstention record aux élections politiques et la montée des populismes en sont un des résultats flagrants.

Emploi - Conditions de travail - Egalité des droits

Le Congrès condamne ces politiques qui se traduisent par une dégradation sans précédent des conditions de travail entraînant accidents du travail (la plupart du temps non déclarés), maladies professionnelles (dont la plupart sont non reconnues), burn-out, harcèlements moraux, harcèlements sexuels...Si cette politique se poursuit, cela se traduira nécessairement par une dégradation des conditions d'existence et d'espérance de vie des salariés.

Le Congrès dénonce et combat les délocalisations érigées en idéologie pour un profit immédiat pour les seuls intérêts des actionnaires et des banques, dont le CICE en est la parfaite illustration.

Le Congrès dénonce et condamne la disparition des dispositions protectrices du contrat de travail individuel du salarié, la politique conduisant au musellement et à la

mise au pas des Conseillers Prud'hommes, livrant les salariés du privé aux patrons voyous.

Le Congrès rappelle et revendique, plus que jamais, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Si l'inégalité persistait, elle devrait être considérée comme un délit et sanctionnée comme tel.

Protection Sociale - Services Publics

Le Congrès condamne les politiques gouvernementales qui ont détricoté les acquis de 1945 bâtissant la Sécurité sociale sur la base de la solidarité intergénérationnelle et la gestion paritaire de notre salaire différé.

Le Congrès dénonce les attaques contre les services publics qui fragilisent la république laïque et sociale et conduisent inéluctablement à la ghettoïsation et au communautarisme.

Le Congrès exige le rétablissement de tous les services publics sur l'ensemble du territoire de la République, dans le respect du principe d'égalité d'accès pour tous et des garanties statutaires pour tous les personnels.

Salaires & Retraites

Le Congrès rappelle que le salaire est la contrepartie du travail réalisé par un salarié protégé par un contrat de travail. L'inversion de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, contenue dans la loi EL KHOMRI, remet en cause et bouleverse le contrat de travail, plaçant ainsi le salarié à la merci d'accords d'entreprise, inférieurs en droit à la convention collective et au Code du travail.

Le Congrès exige l'abrogation de la CSG, Impôt-Imposable pour partie, qui constitue à terme la destruction de la Sécurité sociale et de Pôle Emploi. Cet impôt conduit, par ailleurs, à l'affaiblissement de la solidarité intergénérationnelle, à la précarisation des retraités et à la remise en cause du paritarisme dans la gestion de notre salaire différé.

Le Congrès exige une augmentation générale des salaires, des retraites et des pensions !

Le Congrès s'oppose d'ores-et-déjà à la volonté affichée du gouvernement de détruire le régime général, les régimes spéciaux, les régimes particuliers, et le Code des pensions, pour les remplacer par un régime unique par points ou par comptes notionnels, détruisant ainsi toute solidarité.

Développement Syndical

Face à l'accélération des contre réformes menées par tous les gouvernements, le Congrès rappelle que le développement de l'Organisation doit rester une priorité pour chaque syndicat sur la base du syndicalisme libre et indépendant que nous représentons depuis 1947.

La formation syndicale doit s'adapter à cet enjeu en renforçant les connaissances de tous les militants.

Le gouvernement, par sa politique, veut affaiblir notre Organisation, libre et indépendante, pour favoriser, à terme, l'intégration des Confédérations dans l'appareil d'État, dans le seul but d'empêcher les salariés de revendiquer librement.

C'est pourquoi le Congrès de l'Union Départementale des syndicats FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône appelle tous les salariés, tous les retraités, tous les chômeurs à se syndiquer, à renforcer ou créer des syndicats et des sections syndicales pour développer FORCE OUVRIERE !

Plus que jamais, l'efficacité des syndicats FO nécessite la coordination et le renforcement de l'interprofessionnel au sein de l'Union Départementale et des 13 Unions Locales des Bouches-du-Rhône.

C'est la condition indispensable pour stopper cette marche à la déréglementation, au chaos social et économique dont les seules victimes sont toujours les salariés, les retraités et les chômeurs.

Parce que notre syndicalisme Libre, Indépendant et Réformiste est menacé, le Congrès mandate l'UD FO 13 à répondre à toutes les initiatives proposées par la Confédération, à soutenir l'action de tous ses syndicats et à tout mettre en œuvre pour stopper ces plans destructeurs et reconquérir nos droits.

**LIBRES ET INDEPENDANTS, RÉSISTONS POUR PRÉSERVER NOS ACQUIS ET
CONQUÉRIR DE NOUVEAUX DROITS !**

OUI AU SYNDICALISME RÉFORMISTE !!! NON AU SYNDICALISME D'ACCOMPAGNEMENT !!!

VIVE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FO DES BOUCHES-DU-RHÔNE !

VIVE LA CGT-FO !

SALARIÉS DU PRIVÉ ET DU PUBLIC, NE RESTEZ PAS ISOLÉS, REJOIGNEZ-NOUS !